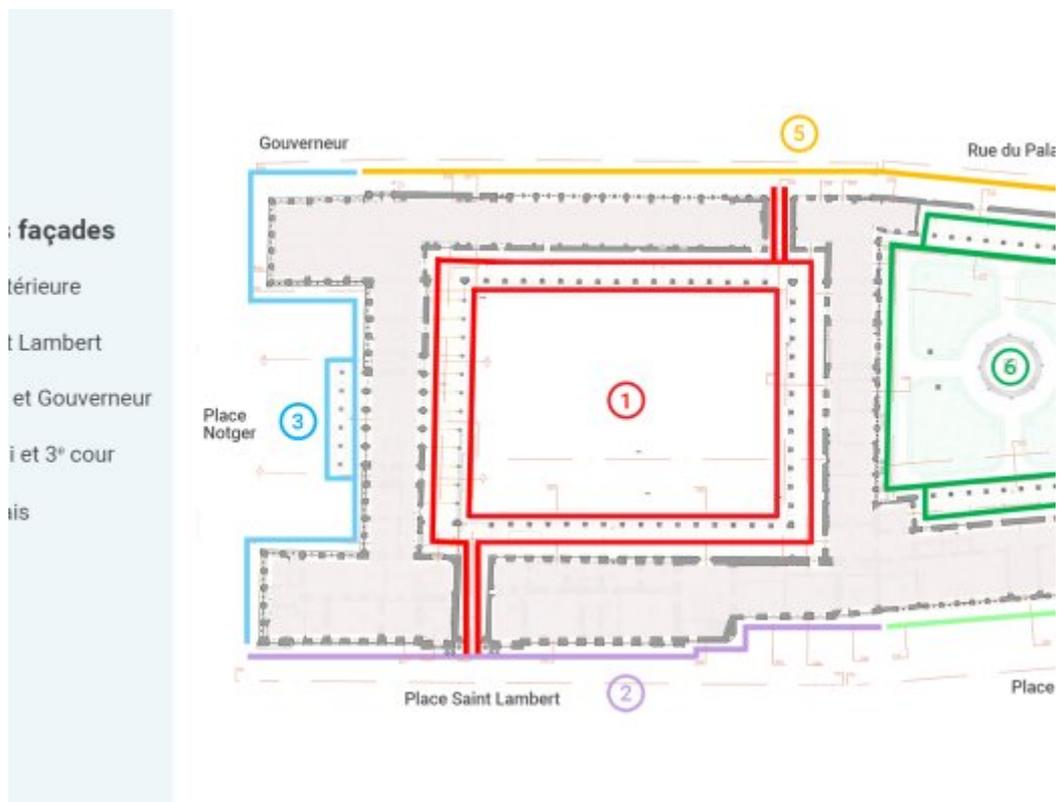


17 fév 2025 -10:46

La Régie des Bâtiments cherche un bureau d'étude pour la restauration des façades du Palais des Princes-Évêques à Liège !

Le 12 février 2025, la Régie des Bâtiments a publié un marché public afin de trouver le bureau d'études qui se chargera non seulement de l'étude pour la restauration de toutes les façades de l'ancien Palais des Princes-évêques, mais également de la demande de permis et du cahier des charges pour la 1ere phase des travaux. Les entreprises intéressées peuvent introduire leur offre jusqu'au 14 avril 2025 à 12h sur la plateforme e-procurement. L'objectif est d'attribuer le marché cette année afin de commencer les études dans le courant du second semestre 2025. Quant aux travaux, ils seront organisés en 6 phases étalées sur minimum 12 ans à partir du second semestre 2028.



Une restauration en 6 phases

La restauration des façades est un projet de longue haleine, qui se déclinera en 6 phases étalées sur minimum 12 ans à partir du début des travaux prévu en 2028 :

- Phase 1 : restauration des façades de la 1ere cour intérieure
- Phase 2 : restauration des façades de la Place St Lambert
- Phase 3 : restauration des façades de Place Notger et Gouverneur

- Phase 4 : restauration des façades de la Place Tivoli et 3e cour
- Phase 5 : restauration des façades de la rue du Palais
- Phase 6 : restauration des façades de la 2e cour

## Une gestion partagée

L'ancien Palais des Princes-évêques à Liège est une copropriété entre l'État fédéral et la Région wallonne.

Cette dernière est en effet devenue co-proprétaire suite à l'Arrêté royal du 03/02/2014 organisant le transfert de propriété de la partie « Palais provincial » de l'État fédéral vers la Région wallonne.

Dans ce contexte, la Régie des Bâtiments et la Région wallonne ont signé un protocole d'accord en 2023 et un comité de pilotage a été mis en place afin de coordonner au mieux la restauration globale de ce bâtiment emblématique.

## Historique du bâtiment

Classé en partie depuis le 22 octobre 1973 et figurant sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie le palais a été édifié vers l'an mil comme résidence du premier prince-évêque, Notger (972-1008).

À partir de 1526, il est reconstruit par le prince-évêque Érard de La Marck. L'édifice actuel illustre encore en grande partie son intervention.

La façade donnant sur la place Saint-Lambert fut reconstruite dans le style classique suite à un incendie en 1734.

En 1848, suite à un concours remporté par Jean-Charles Delsaux, un nouveau Palais provincial de style néo-gothique est érigé au niveau de l'actuelle place Notger.

Par la suite, les façades de l'édifice ont fait l'objet de restaurations, principalement au cours du 19e siècle.

## Travaux d'entretien et de sécurisation pour l'intérieur

Si dans un premier temps, l'objectif est de se concentrer sur la restauration des façades, une profonde restauration intérieure du palais sera également organisée par la suite.

En attendant, la Régie des Bâtiments réalise chaque année différentes travaux d'entretien et de sécurisation tels que la mise en conformité des éclairages de secours, l'ajout de détecteurs de fumée ou la création de nouvelles issues de secours.

[Plus d'infos sur notre site web](#)

Intéressé(e) par ce marché ?

Nous attendons les offres des entrepreneurs sur la [plateforme e-procurement](#) pour le 14 avril 2025 avant 12h. Retrouvez-y aussi toutes les informations et documents utiles à l'introduction d'une offre pour ce marché.

E-procurement est une plateforme entièrement gratuite où la Régie des Bâtiments publie ses avis de marchés publics.

Retrouvez également plus d'informations sur nos marchés publics sur [notre site web](#).

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)  
+32 (0)477 33 61 24  
+32 (0)475 80 71 20  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)